

Communiqué de presse

Augmentation des tarifs Elia : le prix caché du renouvelable...

L'Union Wallonne des Entreprises et l'ensemble des fédérations sectorielles membres en appellent à l'urgence d'une réforme. Au 1^{er} janvier 2013, le tarif d'Elia pour le soutien aux énergies renouvelables en Wallonie passera à 13,81 €/MWh. Une catastrophe annoncée pour la compétitivité des entreprises wallonnes : certaines vont enregistrer une augmentation de leur facture de 10 à 25% !

Augmenté une première fois en octobre 2012, le tarif Elia pour le soutien aux énergies renouvelables en Wallonie passera, au 1^{er} janvier 2013, à 13,81 €/MWh, soit une multiplication par 12 depuis septembre 2012. Cette surcharge découle directement de l'obligation pour Elia de racheter les certificats verts wallons au prix garanti de 65 €.

C'est 238 millions d'euros qui devront être supportés par les consommateurs en 2013 : soit 50 € en moyenne pour les ménages et, pour les entreprises, une augmentation en moyenne de 140.000 € de la facture annuelle. Une augmentation qui pour certaines entreprises peut atteindre 2.500.000 € ! (soit une augmentation de 10 à 25% de la facture d'électricité). Avec des conséquences qui risquent d'être catastrophiques pour la compétitivité des entreprises et l'emploi. Précisons que la surcharge Elia vient s'ajouter à la contribution payée, par ailleurs, par les entreprises qui financent déjà le renouvelable via les surcoûts « certificats verts » facturés par les fournisseurs d'électricité.

A l'origine du problème : le déséquilibre structurel du marché des certificats verts, malgré l'augmentation significative des quotas imposés aux fournisseurs d'électricité (37,9 % en 2020). D'après un récent rapport de la CWAPE, le surplus cumulé sera de 28 millions de certificats verts d'ici 2020, ce surplus étant principalement dû au soutien accordé au photovoltaïque résidentiel (7 CV au MWh jusqu'il y a peu). Rachetés par Elia au prix garanti (65 €), les certificats sont ensuite annulés pour disparaître des comptes. Et le coût supporté par Elia se retrouve sur la facture des consommateurs. Un système qui conduit à un tel déséquilibre et à une telle destruction de valeurs doit être réformé en profondeur. Il s'agira demain de soutenir les filières renouvelables au meilleur coût en fonction de leurs besoins réels de soutien.

En attendant cette réforme en profondeur des certificats verts, l'UWE et ses fédérations membres demandent au Gouvernement wallon de mettre en place, dans l'urgence, un mécanisme de type « banking » qui permettrait de neutraliser le tarif ELIA pour les entreprises à son niveau d'avant octobre 2012. Il s'agit d'une question de compétitivité fondamentale pour nos entreprises. La maîtrise des coûts énergétiques est un élément essentiel de la politique industrielle wallonne, au même titre que la réduction du coût du travail.

